

Comité exécutif du 5 mars 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon de la mairesse, le 5 mars 2018.

PRÉSENTS : Mme Josée Néron, mairesse, MM. Raynald Simard et Carl Dufour, conseillers.

ABSENTS : M. Jonathan Tremblay, vice-président et M. Marc Bouchard, conseiller.

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : Les conseillères Mme Julie Dufour et Mme Brigitte Bergeron, les conseillers MM. Éric Simard, Martin Harvey, Michel Thiffault, Kevin Armstrong, Jean-Marc Crevier, Michel Tremblay, Marc Pettersen, Michel Potvin ainsi que M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 16 h 35, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

1. JOURNAUX LOCAUX – AIDE FINANCIÈRE

VS-CE-2018-288

QUE la Ville de Saguenay autorise une aide financière pour un montant de 4 000 \$ chacun, au journal « Au courant du Lac », 4034 rue des Trappeurs, Lac Kénogami (Qc) G7X 0H9 ainsi qu'au journal «La Vie D'ici», 4681, route St-Léonard, Shipshaw (Qc) G7P 1J4;

No AO	Organisme
2018-03-05-01	Journal « Au courant du Lac »
2018-03-05-02	Journal « La Vie D'ici »

ET QUE les fonds requis soient puisés dans le poste budgétaire de l'aide aux organismes.

Adoptée à l'unanimité.

2. COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES DU SAGUENAY - DEMANDE DE PARTENARIAT SUR L'UTILISATION DES INSTALLATIONS DE L'ÉCOLE MARGUERITE D'YOUVILLE ET DU PARC ST-JOACHIM - ENTENTE

VS-CE-2018-289

CONSIDÉRANT la demande de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de conclure un partenariat sur l'utilisation des locaux et des gymnases de l'école Marguerite d'Youville, sise au 820, rue Boily, et le Parc St-Joachim, tous deux dans l'arrondissement de Chicoutimi;

Comité exécutif du 5 mars 2018

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay est déjà un partenaire indispensable pour la réalisation des services de camps de jour et l'utilisation des installations scolaires, telles que les piscines et les gymnases pour la réalisation de diverses activités;

CONSIDÉRANT que cette entente permettra à la Ville de Saguenay d'offrir aux citoyens du secteur des heures d'utilisation gratuites de locaux et de gymnases, soit pour la tenue d'activités ou de pratiques sportives;

CONSIDÉRANT que l'élue du secteur, madame Brigitte Bergeron, est en faveur de la conclusion d'une telle entente;

CONSIDÉRANT que l'entente à intervenir devra être approuvée par le Service des affaires juridique et du greffe quant aux dispositions légales;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE le comité exécutif convienne de procéder à une entente de partenariat avec la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay sur l'utilisation des installations de l'école Marguerite d'Youville et du parc St-Joachim, et ce, pour les trois prochaines années, soit de 2018 à 2020 inclusivement;

ET QUE monsieur Jean-Paul Côté et madame Guylaine Houde, respectivement directeur adjoint et directrice au sein du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire soient autorisés à négocier les ententes et signer les documents relatifs auxdites ententes.

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 16 h 35.

MAIRESSE

GREFFIÈRE